

Commune d'Aigneville

Réunion 30 mars 2017

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

Convocations du 24 mars 2017

Réunion tenue à 18 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET Monsieur Christophe DEPOILLY, Monsieur Jean Louis, DUMONT, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Max LECONTE.

Absents excusés : Monsieur Jacques DESTOBBELEIR , Monsieur Michel FOIRESTIER.

Procurations :

Monsieur Jacques Destobbeleir a donné procuration à Monsieur Hubert Dufetelle.
Monsieur Michel Foirestier a donné procuration à Monsieur Stéphane Delabre.

Monsieur Michel FOIRESTIER est arrivé à 22 h 00.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur Hubert Dufételle a été nommé secrétaire de séance.

02 : Procès-Verbal :

Le procès-verbal de la réunion du 24 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

3 : Finances : Subventions Communales 2017 :

C A U E de la SOMME	30
Ass. Du Vimeu	50
Forains Hétroy William	50
Fondation du patrimoine	50
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
Ass. ACPG & CATM	320
Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Ass Culture et Loisirs (ACLA)	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260
Ass. Sauvegarde du Patrimoine (SPMA)	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
A. H. Les Petits Monstres	260
Association du Vimeu	0
Forains ENZO SKOOTER dont 200 tickets	650
Forains Vain Thierry dont 200 tickets	505
CCAS	1 000
Apev	80
Commune de Laucourt	260

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution des subventions telles que définies, et sous les mêmes conditions de versement que les années précédentes.

Commune d'Aigneville

Réunion 30 mars 2017

4 : Finances : Vote des 4 taxes :

Proposition de la commission finances :

La commission Finances propose de reconduire les taux de 2016 :

-	Taxe d'habitation :	17.02 %
-	Taxe foncière :	19.31 %
-	Taxe foncière non bâti :	36.99 %
-	CFE :	16.77 %

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des 4 taxes sur la base de 2016.

Emprunts communaux :

Il est expliqué à l'ensemble du conseil l'état de la dette de notre commune.

5 Finances : Budget primitif :

Présentation du budget primitif :

Fonctionnement :

Dépenses :	895 861.72 €
Recettes :	895 861.72 €

Investissement :

Dépenses :	620 742.82 €
Recettes :	620 742.81 €

Monsieur Max Leconte fait remarquer qu'il n'est pas en accord sur le montant de 18.000 € proposé pour la sécurisation du carrefour de la salle polyvalente.

Des solutions moins onéreuses peuvent être trouvées : Exemple : Panneaux Stop ou Cédez le passage à mettre en place.

La commission travaux lors d'une réunion sur le sujet examinera les propositions faites avant d'engager toute dépense, cette ligne est uniquement budgétaire.

Travaux de l'association du Vimeu

Un montant de 8000 € a été prévu pour la réalisation d'une convention avec l'association du Vimeu.

Investissements

Report exercice 2016	59 913 €
Remboursement emprunts	38 000 €
Tables et chaises mairie	4 000 €
Panneaux signalétiques	1 000 €
Trous noirs supplémentaires	3 000 €
Sécuriser les vitraux de l'église	3 500 €
Etude périscolaire	2 500 €
Voire sécurité croisement rue du stade Hocquélus	18 000 €
Souffleur	1 000 €
Frigidaire cantine	1 000 €
Mini pelle ou godet	7 000 €
Groupe électrogène	1 000 €
Rideaux salle	6 000 €
Poêle école rue de Fressenneville	3 330 €
Adap, stade et abris bus association du Vimeu	25 000 €
Mare angle rue d'embreville et rue de Gamaches	24 000 €
Travaux Rd 48	400 000 €
Dotation aux amortissements	15 000 €

Vote du budget :

Section de Fonctionnement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section de fonctionnement par 12 voix pour.

Section d'investissement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section d'investissement par 12 voix pour.

Le conseil municipal décide d'affecter au 1068 la somme de **59 912.82 €** afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N -1.

Commune d'Aigneville Réunion 30 mars 2017

6 : Finances : Indice des élus :

Suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifiant le barème à retenir des indices brutes (1022) et majorés (826) des indemnités des élus à compter du 01 janvier 2017, une délibération est à transmettre à la trésorerie pour le nouveau mode de calcul des indemnités des élus (maires - adjoints - élus des EPCI).

Le conseil adopte le nouvel indice à l'unanimité.

7 Finances : délibération pour l'obtention d'une subvention par le conseil général :

Une enveloppe sur quatre ans 2017 à 2020 vient d'être mise en place par le département.

Pour les communes de moins de 1000 habitants nous avons la possibilité de demander une subvention de 10 000 € pour des travaux d'investissement.

Le conseil décide d'envoyer le dossier de la Rd 48 au Conseil général pour l'octroi de cette subvention.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents inhérents à cette demande.

8- Affaires générales : Plui :

Le padd a été débattu en réunion de la CCV ce lundi ; un courrier de la DDTM demandant des ajustements a été transmis à la CCV.

La densité des maisons à l'hectare sera de 12 à 20 maisons,

La répartition est modifiée pour les communes rurales le nombre passera de 75 à 100 habitations, les 25 habitations étant déduites de la zone la plus densifiée (communes des 3 F).

Le débat a également porté sur la zone commerciale, il est souhaité une zone raisonnée en préservant les commerces dans les communes rurales.

9 : Affaires Générales : Mise en place du bureau des élections présidentielles :

Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai

Tableau identique aux deux tours

Heure	Prénom Nom	Prénom Nom	Prénom Nom
08 h 00 à 10 h 30	Michel Dequevauviller	Jacques Destobbeleir	Hubert Dufételle
10 h 30 à 13 h 00	Stéphane Delabre	Evelyne Bonvalet	Christophe Depoilly
13 h 00 à 15 h 30	Janine Grognet	Pascal Empereur	Jean-Louis Dumont
15 h 30 à 18 h 00	Francis Delignières	Max Leconte	Michel Foirestier

10 : Affaires Générales : Compte rendu de la réunion sur l'application du Zéro Phyto dans les collectivités au 1^{er} janvier 2017 et mise en place d'une note de service pour le personnel :

Compte rendu par les conseillers ayant assisté à la réunion de Saint Valéry sur le Zéro Phyto.

Il est rappelé que Monsieur Max Leconte est le référent pour l'achat de ces produits.

Un nouveau produit peut être utilisé pour le désherbage contenant de l'acide organique.

Après analyse, le conseil décide de contacter un responsable de la Fredon pour établir une charte pour le Zéro Phyto.

Un rendez-vous sera programmé, en présence de notre référent et de la commission Cadre de Vie.

Des subventions pour nous aider dans cette démarche pourront nous être attribuées.

Une note de service sera mise en place pour informer les employés communaux, cette dernière devra être signée par les employés du technique.

11 : Travaux : Bilan et Projet :

Dossier de la RD 48 :

Le marché a été notifié à l'entreprise STPA le 29 mars 2017.

L'Ebt p a préparé la consultation pour la réalisation de la mare au coin de la rd 48 et rue d'Embreuille, le coût est estimé à 20 000 € H.T, des subventions à la hauteur de 60 % devaient nous être accordées.

Le conseil donne son accord pour mettre en place la consultation pour ce dossier.

Carrefour RD 48 rue de la jatte :

Il a été pris contact avec Monsieur DELIGNIERES Mathieu, propriétaire de la parcelle angle RD 48 et rue d'Eu afin de nous céder une partie de terrain, celle ayant pour but de faciliter le cheminement piétonnier.

Le conseil donne son autorisation à Monsieur le maire afin d'entamer les démarches auprès du propriétaire et à demander à Euclid le bornage.

12 : Sociale et Scolaire : Bilan et projet :

12 – 1 : Demande pour accueillir les enfants pendant le temps du midi :

Une demande avait été faite lors d'une dernière réunion de conseil, afin d'accueillir des enfants en garderie pendant le temps du midi (avant ou après le repas). La commission scolaire a examiné cette demande, et au vu des difficultés que nous aurions pour faire face à cet accueil supplémentaire, le conseil décide, pour cette année, de ne pas donner suite à cette demande.

La question sera revue lors de l'élaboration du règlement de la prochaine rentrée scolaire.

Commune d'Aigneville Réunion 30 mars 2017

12 – 2 : Centre de loisirs : tarifs :

Les tarifs du centre de loisirs pour l'été 2017 sont établis comme suit :

Enfant de la commune	Quotient de 0 à 630	Quotient de 631 à 800 €	Quotient de plus de 801 €
Tarif mensuel	65 €	70€	75 €
Tarif à la semaine	23€	256 €	27 €
Enfant de l'extérieur			
Tarif mensuel	126 €	138 €	150 €
Tarif à la semaine	44 €	48 €	52 €

Après examen de la tarification proposée, le conseil décide de mettre en place les tarifs proposés. Pour information il est précisé qu'il n'y aura pas de spectacle de fin de centre cette année. En effet le centre étant réparti sur 3 semaines, il est matériellement impossible de le préparer dans de bonnes conditions et sans détériorer la qualité du centre.

13 : Cadre de Vie : Bilan et projet :

13 – 1 : Calendrier des déchets verts :

Le calendrier des déchets est proposé au conseil, le ramassage débutera le mardi 9 mai.

13 – 2 : Pommiers :

Une convention entre la CCV, l'Apev et la commune a été signée comme décidé lors du dernier conseil. L'apev nous a octroyé 20 pommiers et 2 aubépines rouges. Ces arbres ont été plantés sur le terrain à Courcelles et au lotissement Jean Pierre Douay à Aigneville.

13 – 3 Aire de Jeux :

Suite au rapport de la Socotec, les aires de jeux ont été aménagées suivant les prescriptions proposées.

13 – 4 : Mise en place de Pierre (petits rochers) :

Il a été installé afin de réguler la vitesse ou empêcher des véhicules de détériorer le bas-côté des pierres à divers endroits, il est demandé si cette disposition pourrait être mise en place rue d'Embreuille. La commission cadre de vie examinera cette demande.

13 – 5 : Devis élagage :

Nous sommes en attente du devis pour le plan annuel d'élagage de la commune. Afin de protéger la ligne moyenne tension, les arbres rue des chasses marées ont été abattus par Eneedis.

Le responsable cadre de vie est informé que dans la rue de la Jatte, une branche est tombée sur le chemin et que deux arbres appartenant à la commune sont à élaguer ou abattre.

13 – 6 : Jardinières dans la commune :

Les fleurs de la commune seront fournies par la MFR d'Yzengremer.

13 – 7 : Chemins ruraux :

Il a été remis des cailloux dans les chemins ruraux, Monsieur CRETE Hubert a empierré plusieurs chemins de la commune, Le conseil municipal le remercie.

14 : Dates à programmer :

Réunion de conseil
Elle aura lieu le jeudi 11 mai à 18 h 30
Réunion des Commissions :
Commission personnelle : le 11 mai à 18 h 00
Invitation démonstration balayage bordure le 1 avril à wateblery

15 : Divers :

15- 1 : Réunion Fibre Optique

La réunion de présentation pour la fibre optique est prévue le 12 mai à 18 h, du co-voiturage sera organisé.

15-2 : Voirie

La CCV nous a demandé de remplir un document sur la voirie (longueur voirie, trottoir...)
Monsieur Hubert Dufételle est chargé du dossier.

Monsieur Michel Foirestier est arrivé à 22 h.

15-3 : CCV :

Les membres de la CCV ont remercié la commune pour l'organisation de la réunion de CCV, et particulier l'implication des employés lors du service.

Commune d'Aigneville

Réunion 30 mars 2017

Nos employés ont été remerciés pour le travail réalisé.

15 -4 : Resto du Cœur :

La commission sociale propose que la permanence du samedi pour les restos du cœur soit écourtée (temps réduit) le conseil donne son accord.

15 - 5 : Nettoyons la nature :

Au vu des conditions climatiques, cette manifestation a réuni une vingtaine de participants. Le conseil remercie les participants.

15 - 6 : Fête des voisins :

Elle aura lieu le vendredi 19 mai à Aigneville.

15 -7 : Fibre Optique :

Le panneau indiquant que la fibre est disponible sur la commune sera installé en face de la mairie.

15 - 8 : Marquage au sol :

La signalisation au sol dans la commune est à refaire.

Un essai a été réalisé avec de la résine, ce dernier n'est pas concluant.

Un nouveau produit sera testé.

15 -9 : Salle François David :

Il est signalé que le crépi de la salle François David est très abimé. Ce dossier sera à revoir en 2018.

Séance levée à 22 h 45

Commune d'Aigneville
Réunion 30 mars 2017

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Absent excusé Procuration à Monsieur Hubert Dufételle	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Absent excusé procuration à Monsieur DELABRE Stéphane Monsieur FOIRESTIER est arrivé à 22 h	
LECONTE Max	Présent	